

## **Note du RMG sur la demande urgente d'avis RMG pour la réunion COFECO du 24/01/2021, suite à l'augmentation des foyers de clusters et à la circulation des variantes**

**24/01/2021**

1. Les protocoles du RAG restent valables. Cela signifie que dans les écoles primaires, la contact tracing et les tests doivent se dérouler conformément aux prescriptions. Si la capacité de la recherche des contacts n'est pas suffisante ou si la disposition/l'activité de la classe ne permet pas de distinguer les contacts à haut risque des contacts à faible risque, tous les contacts du groupe autour du cas index à l'école primaire sont considérés comme contact à haut risque. Cela inclut donc la salle de classe, mais aussi la garderie ou d'autres activités de groupe à l'école.
2. Les outbreaks dans les écoles sont abordées comme dans les protocoles actuels. Cela signifie une analyse des risques sous la responsabilité des inspections sanitaires régionales où l'inspecteur sanitaire donne son avis sur les mesures à prendre.
3. Les activités récréatives et extrascolaires indoor pour les enfants de moins de 12 ans seront interrompues jusqu'au 01/03/2021.
4. Les manifestations sportives internationales sont interrompues jusqu'au 01/03/2021.
5. Extension à tous les pays des mesures qui existent actuellement pour le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud et l'Amérique du Sud afin de restreindre au maximum les voyages et l'importation de variantes jusqu'au 01/03/2021.
6. Mardi 26/01/2021, le RAG mettra à jour les protocoles existants si nécessaire, y compris la stratégie de dépistage dans les écoles, pour assurer une approche réfléchie, cohérente et globale. Les réactions du terrain seront prises en compte. Cela comprendra également, dans la mesure du possible, des critères sur lesquels les décisions concernant la fermeture de classes ou d'écoles peuvent être basées.
7. Un suivi en temps réel des clusters et foyers est nécessaire pour garantir une approche adaptée et cohérente.
8. Le document sur le processus de détection du signal et la gestion de clusters ou de nouvelles flambées de nouveaux cas COVID-19 dans la population - partie santé (version 20/07/2020), sera révisé si nécessaire.

Le RMG souhaite rappeler au COFECO et aux autorités locales les procédures existantes pour la gestion des clusters au sein des institutions et l'importance de leur stricte application, en soulignant l'importance d'adhérer à la quarantaine comme pierre angulaire du confinement des clusters et des épidémies.